



Dossier Suivi par :
WEINACHTER Franck
Tél : 03 39 59 69 61
PICCIONE Frédéric
Tél. : 03 39 59 69 52

JEAN-MARIE MARIE-LUCE Laurie-Anne
Tél : 03 39 59 69 30
CLERC Elodie
Tél : 03 39 59 69 21
Mèl : DR25-DEM@insee.fr

Commune de VALENTIGNEY
Place Emile Peugeot
25702 VALENTIGNEY

Besançon, le 16 décembre 2022
N°2022_31580_DR25-SES25

Objet : Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

L'enquête a lieu tout au long de l'année auprès d'un large échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains de ces logements se situent dans votre commune. Ces ménages seront interrogés par Madame Magnin F., enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêtrice.

La participation à l'enquête est **obligatoire**. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé(e) de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee à l'adresse <https://particuliers.stat-publique.fr/eec>.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer vos services et d'appuyer de votre autorité l'enquêtrice chargé de cette enquête.

Les préfetures, les gendarmeries ainsi que les occupants des logements appartenant à l'échantillon sont également avisés.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma consid ration distingu e.

Proposition de texte de pr sentation de l'enqu te :

L'Institut National de la Statistique et des  tudes  conomiques (Insee) effectue depuis de nombreuses ann es sur toute l'ann e une importante enqu te statistique sur l'emploi, le ch mage et l'inactivit .

Cette enqu te permet de d terminer combien de personnes ont un emploi, sont au ch mage ou ne travaillent pas ( tudiants, retrait s...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins europ ens. Elle fournit  galement des donn es originales sur les professions, l'activit  des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

  cet effet, tous les trimestres, un large  chantillon de logements est tir  au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrog es six trimestres de suite : la premi re interrogation se fait par la visite d'un enqu teur de l'Insee au domicile des enqu t s, les interrogations suivantes par t l phone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation,   cette enqu te est fondamentale, car elle d termine la qualit  des r sultats.

La proc dure :

Une enqu trice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements s lectionn s au cours des mois de **mars et avril**. Elle sera munie d'une carte officielle l'accr ditant.

Vos r ponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'  l' tablissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Le Directeur r gional



Bertrand KAUFFMANN

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enqu te est reconnue d'**int r t g n ral et de qualit  statistique**, en application de la loi n  51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en mati re de statistiques. Elle a obtenu le visa n **2023T001EC** du ministre de l' conomie, des Finances et de la Souverainet  industrielle et num rique, valable pour l'ann e **2023** - Arr t  en date du 24 octobre 2022.

Cette enqu te est **obligatoire**. En cas de d faut de r ponse, les personnes enqu t es peuvent  tre l'objet de l'amende pr vue   l'article 131-13 du code p nal.

Les r ponses   ce questionnaire sont prot g es par le secret statistique et destin es   l'Insee. Ces r ponses ainsi que les donn es obtenues par appariement avec les sources fiscales seront conserv es pendant cinq ans   compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enqu te. Elles seront archiv es au-del  de cette dur e.   tout moment, leur usage et leur acc s seront strictement contr l s et limit s   l' laboration de statistiques ou   des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le r glement g n ral 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des donn es (RGPD) ainsi que la loi n  78-17 du 6 janvier 1978 relative   l'informatique, aux fichiers et aux libert s s'appliquent   la pr sente enqu te.

L'Insee est seul destinataire des donn es d'identification (nom et coordonn es), ainsi que les Archives de France, conform ment aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conserv es par le service producteur pendant cinq ans apr s la validation du fichier de collecte cl turant les six trimestres d'interrogation.

Les personnes enqu t es peuvent exercer un droit d'acc s, de rectification ou de limitation de traitement pour les donn es les concernant pendant la p riode de conservation des donn es d'identification. Ces droits peuvent  tre exerc s aupr s de l'Insee (contact-rgpd@insee.fr). Pour toute question relative au traitement de vos donn es, vous pouvez contacter le d l gu    la protection des donn es du minist re de l' conomie, des Finances et de la Relance (le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr). Vous pouvez si vous l'estimez n cessaire adresser une r clamation   la Cnil (www.cnil.fr).

